



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

N°31b

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjointes, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RNOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTUEL, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Monsieur Jean-Paul PETIT représenté par Monsieur Bruno CARRAT, Monsieur Michel CAILLARD représenté par Monsieur Henry TURLIER, Madame Hyeri ZIOLO représentée par Madame Jacqueline RNOT, Monsieur Baptiste NAVES représenté par Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, Monsieur Mathieu MOUSSOUR représenté par Dorian LASCAUX et Madame Yvette FOURNIER représentée par Pascal CAVITTE.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'amélioration de la sécurité du bâtiment situé 1, rue du 9 juin 1944

Monsieur le Maire expose :

Le bâtiment de l'ancien musée des armes situé 1, rue du 9 juin 1944, propriété de la Ville est aujourd'hui la réserve principale pour la majeure partie des collections en lien avec la Manufacture d'armes. Il abrite donc un patrimoine majeur et sensible pour la Ville. Les installations de sûreté (intrusion) et de sécurité (incendie) de ce bâtiment nécessitent d'être remplacées et renforcées.

Le service technique a consulté deux entreprises pour évaluer le coût de ces travaux. Le devis de l'entreprise Allez pour un montant total de 12 436,87 € HT a été retenu. Ces travaux prévoient :

- La dépose des anciens matériels
- La fourniture et la pose de matériels de détection intrusion
- L'installation d'une vidéoprotection permettant d'effectuer une levée de doute
- La fourniture et pose de matériels de détection incendie

- Une maintenance annuelle de 3 ans (1 passage annuel)
- Une télésurveillance 24h/24h 7j/7 comprenant la levée de doute vidéo

La subvention accordée à la Ville de Tulle (3 250 euros) représentera 25 % du montant total HT de ces travaux.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le plan de financement,
- Vu le dossier technique,

Après en avoir délibéré, par 31 voix pour Madame Sylvie DALESME et Monsieur Florent PLAS ne participant pas au débat et ne prennent pas part au vote.

1 - Approuve le projet relatif à l'amélioration de la sécurité du bâtiment situé 1, rue du 9 juin 1944 dont le montant s'élève à 12 436,87 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Département aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérécourse citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,

 Laurent MELIN

Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : 29 JUIN 2026

Date et ref de l'accusé de réception : 29 JUIN 2026

DB1B - 24062026



A Tulle, le 29 JUIN 2026

Plan de financement

Sécurisation des réserves du musée

Partenaires	Financement	%
Département	3 109,22 €	25,00%
DRAC	5 000,00 €	40,20%
Part Ville	4 327,65 €	34,80%
Total HT	12 436,87 €	100,00%

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 29 JUIN 2026

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Laurent MELIN, Maire de Tulle, atteste que les réserves du musée, situées dans le bâtiment de l'ancien musée des armes au 1, rue du 9 juin 1944, concerné par les travaux de sécurisation, pour lesquels la Ville sollicite une subvention du Département, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le 29 JUIN 2026

Demande de subvention
Département

Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Sécurisation des réserves du musée	14 924,24 €	12 436,87 €	3 109,22 €	25,00%	2ème semestre 2026

Le Maire,
Laurent MELJIN.

